



PAROISSE SAINT LÉONARD EN LIMOUSIN

8 rue de Strasbourg 87400 Saint Léonard de Noblat

Tél : 05 55 56 31 37

✉ : paroisse.stleonard.noblat@diocese-limoges.fr

Site : <http://paroisse-saint-leonard.e-monsite.com>

Feuillet n°34

25 octobre au 8 novembre 2026

Dimanche 25 octobre	30^{ème} dimanche temps ordinaire 10h30 : messe à la collégiale
Lundi 26 octobre	De la férie
Mardi 27 octobre	De la férie 18h00 : messe à la collégiale
Mercredi 28 octobre	SS. Simon et Jude – Fête 18h00 : messe à la collégiale
Judi 29 octobre	De la férie 18h00 : messe à la collégiale
Vendredi 30 octobre	De la férie 18h00 : messe à la collégiale
Samedi 31 octobre	De la férie 18h00 : messe à Royères
Dimanche 1er Novembre	Toussaint 10h30 : messe à la collégiale
Lundi 2 Novembre	Commémoration de tous les fidèles défunts 18h00 : messe à la collégiale
Mardi 3 novembre	Saint Martin de Porrès – mémoire facultative 11h30 : messe à la collégiale

Mercredi 4 novembre	Saint Charles Borromée – mémoire obligatoire 11h30 : messe à la collégiale
Jeudi 5 novembre	De la férie 11h30 : messe à la collégiale
Vendredi 6 novembre	Saint Léonard - Fête 11h30 : messe à la collégiale
Samedi 7 novembre	De la férie 18h00 : messe à Sauviat
Dimanche 8 novembre	32^{ème} dimanche temps ordinaire Saint Léonard 10h30 : messe à la collégiale



La Toussaint et la commémoration des fidèles défunts se succèdent, l'une le 1^{er} novembre, l'autre le 2 novembre. Durant les premiers siècles, le culte des saints fut localisé près de leurs tombes.

Vers le VI^e, le culte des martyrs va peu à peu rayonner au-delà de leurs tombes. Le tout premier facteur d'extension du culte d'un saint tient sans conteste à son renom. Ainsi, dès la seconde moitié du IV^e, l'Église entière fête les apôtres Pierre et Paul. Dans le calendrier de Nicomédie, on célèbre la fête de « tous les saints confesseurs ». Il faut attendre le VIII^e pour qu'apparaisse en Angleterre, une nouvelle solennité, celle de Tous les Saints, fixée au 1^{er} novembre. Elle se répand très vite au IX^e dans l'empire carolingien. Au XI^e, on consacra le 2 novembre à la commémoration de tous les fidèles défunts.

La Toussaint célèbre la fête des vivants, de tous ceux qui sont auprès de Dieu et chantent la louange. Le 2 novembre, nous prions pour tous les défunts, de ceux qui espèrent rejoindre le Royaume de Dieu.